

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

0936

/MEPA/DSV

MINISTRE DE L'ELEVAGE
ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

Dakar, le 10 AVR 2018

LE MINISTRE

Objet : Lutte contre la maladie de Newcastle.

Réf : Votre lettre du 12 mars 2018.

Madame la Présidente,

J'accuse réception de votre lettre citée en référence, par laquelle vous sollicitez un appui dans la lutte contre la maladie de Newcastle. Je vous en remercie.

En retour, je vous félicite et vous encourage pour la belle initiative prise pour lutter contre cette maladie qui est endémique au Sénégal et qui cause beaucoup de mortalités en aviculture traditionnelle.

Je voudrais également saluer la formation des 34 relais de vaccinateurs de volailles réalisée par le Chef du Service départemental de l'Elevage de Foundiougne avec le financement de l'ONG SOLIDAGRO à travers la coopération belge. Elle contribuera sans doute au contrôle de la maladie de Newcastle.

Par ailleurs, je vous informe que j'ai mis à la disposition du Chef du Service régional de l'Elevage de Fatick, 15 000 doses de I₂ et 200 comptes gouttes pour vous accompagner dans la vaccination.

Vous voudrez bien vous rapprocher du Chef du Service régional de l'Elevage de Fatick pour les modalités d'utilisation.

Je vous prie d'agréer, *Madame le Présidente*, l'assurance de ma considération distinguée.

A
Madame Yandé NDAO
Présidente de la Fédération des Femmes And Ligguey Niombato
E-mail : federationaln15@gmail.com

TOUBACOUTA

Ampliations :

- GOUV Fatick
- SREL Fatick



M. Cheikh Tidiane DIOP